

**PROJET POUR LA STABILISATION DE L'EST DE LA RDC POUR LA
PAIX (STEP II)**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CELLULE DE SUIVI DES
PROJETS DES PROGRAMMES (CSPP) ET LA CONVENTION
NATIONALE POUR LES REFUGIES (CNR)**



**RAPPORT DE LA FORMATION DES UTILISATEURS PRIMES DE LA
ZONE SUD-KIVU ORGANISÉE A BARAKA**

RAPPORT DE MISSION DE FORMATION DES UTILISATEURS PROGRES A BARAKA, PROVINCE DU SUD KIVU

I. Contexte

Dans le cadre du transfert des compétences de la gestion de la base de données du HCR au Gouvernement congolais, via la CNR, les formations des utilisateurs de l'application proGres sont prévues dans différentes Provinces où sont installées les Sous-Délégations du HCR et des Antennes de la CNR.

C'est dans ce cadre qu'une équipe de formateurs s'est rendue à Baraka, Province de l'Ituri, pour former les utilisateurs de proGres des antennes d'Uvira et Baraka, avant l'enregistrement/vérification des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le camp de Lusenda et Mulongwe.

II. Composition de la délégation

1. Mr. MALONDA François, Chargé des Opérations ;
2. Mme. ILUNGA WENDY Eden, Assistante de Protection ;
3. Mr. ILUNGA Alain, Assistant de Protection ;
4. Mme NZANGA Patricia, Assistante Logistique ;
5. Mr. KASAY Hervé, Assistant IT.

III. Objectifs de la mission

Les principaux objectifs de la formation sont les suivants :

- Renforcer les capacités des Collègues intervenant dans la gestion de la base de données à être capables de le faire convenablement ;
- Améliorer la qualité des données récoltées et compléter les données qui manquent ;
- Utiliser réellement les SOP sur la documentation par la CNR et HCR et avoir une même compréhension de l'enregistrement (partager les SOP d'enregistrement) ;
- Renforcer les mécanismes d'échange existant entre la CNR et le HCR sur terrain à l'instar de ce qui se fait par exemple à Kinshasa.

IV. Déroulement de la mission

La mission a quitté Kinshasa le mercredi 1 mai 2024 à 15h pour atterrir à Goma. Ensuite, elle se rendra le lendemain à Bukavu par bateau. Sur place, ils rencontreront le Chef d'Antenne du Fond social RDC Sud Kivu pour régler les derniers détails financiers avant de commencer la mission. Au sortir de cette rencontre, le budget organisationnel avait été mis à la disposition de l'équipe, qui

a mis le cap pour Uvira où ils passeront la nuit. C'est le dimanche 5 mai 2024 qu'ils poseront leurs bagages à Baraka.

V. Formation

C'est le lundi 6 mai 2024 que la formation a débuté avec les mots d'ouverture du Chef d'Antenne (CA) de la CNR/Baraka et du Chef de Bureau ad intérim du HCR/Baraka. Dans leurs mots de circonstance, ils ont circonscrit le cadre, présenté les attentes de la formation et appelé les intervenants à participer activement.

Après ces mots d'ouverture, les intervenants de la CNR et du HCR se sont succédés pendant les quatre jours de la formation en animant plusieurs modules, entre autres, les grandes lignes de la stratégie nationale de l'enregistrement, notion sur la protection, code de conduite du HCR, notion sur la DSR (Statut dérivé), Loi n°16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des agents de carrière des Services Publics de l'Etat, Personne à besoin spécifiques, solutions durables, navigation dans proGres, comment créer des enregistrements de réception dans proGres, comment convertir les enregistrements de réception en groupe, comment créer et préparer les cas de rapatriement, introduction à Rapp.

A la fin de chaque journée, l'équipe des formateurs évaluait la journée afin d'améliorer le rendement.

Il est à noter que c'est au terme du deuxième jour de formation que la délégation accompagnée du CA est allée présenter ses civilités au maire de la ville.

En outre, Le rapport de la formation proGres, la liste des participants ainsi que deux notes relatives à la justification des fonds et la régularisation de la paye d'une nuitée non reprise dans la mission.

VI. Observations

- La notion de DSR n'a pas été approfondie en raison d'une formation qui sera dispensé dans les mois à venir ;
- Quelques cas d'arrestations arbitraire et de refoulements des réfugiés sans consultation préalable de la CNR sont à signaler ;
- La connexion internet devra être amélioré dans cette contrée pour un meilleur accès à la base de données ;
- Plusieurs agents n'ont pas de compte proGres.

VII. Recommandations et conclusion

Le 9 mai, la mission a eu une réunion avec tous les participants pour discuter sur les SOPs et les recommandations post formation. Au terme de cet échange, il a été décidé que les discussions autour du SOP se poursuivront dans la Sous-délégation et le document final sera partagé avec le Secrétariat Permanent.

En ce qui concerne les recommandations, il a été décidé ce qui suit :

- Clarifier les activités de la Protection à la CNR et ces activités chez certains partenaires (HCR) ;
- Informer le Secrétariat Permanent de la CNR et localement des Partenaires sélectionnés en début d'année par le HCR ;
- Orienter vers la CNR les Partenaires Opérationnels (HCR) ;
- Organiser dans le plus bref délai la formation sur la DSR en faveur des Staffs CNR Baraka et Uvira pour désengorger les CT et PR avant la vérification (CNR et HCR Kinshasa) ;
- Mener un plaidoyer auprès du PAM KINSHASA pour la prise en charge alimentaire des DA des CT et PR (CNR Kinshasa) ;
- Renforcer les mécanismes d'échange existant entre la CNR et le HCR sur terrain à l'instar de ce qui se fait par exemple à Kinshasa ;
- Mener des plaidoyers au niveau du Gouvernement pour confier la gestion et la Coordination des assistances des IDPs à la CNR ;
- Mener des plaidoyers au niveau de Kinshasa pour la réparation des points chauds sur la RN5 afin de permettre l'organisation des activités de VOLREP et RELOCALISATION (CNR Kinshasa) ;
- Traiter la question du changement des statuts pour les cas de réinstallation au niveau du HCR et la CNR à Kinshasa.

Débuté le 1^{er} mai, la délégation a regagné Kinshasa le 12 mai 2024 dans la soirée par un vol régulier de CAA.

Fait à Kinshasa, le 13 mai 2024

François MALONDA

Chargé des Opérations

